



REPUBLIQUE TOGOLAISE



co-financé par l'Union Européenne



Mise en œuvre par



Togo : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)

Appui à la promotion d'une participation accrue des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires publiques locales.

Contexte et défis

Dans le domaine de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre, le Togo fait face à plusieurs défis notamment lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre le processus de décentralisation. Les femmes sont moins représentées dans les instances de gestion des affaires publiques et défavorisées dans leur accès et pleine participation à la vie politique locale et nationale. Elles sont désavantagées en termes d'accès aux processus politiques tant au niveau local que national. La représentativité des femmes au sein des organisations de la société civile et des cadres de concertation communaux (comités de développement de quartier, comités de coordination locale, quadrilogues) est faible ce qui a pour effet une faible prise en compte de leurs besoins dans la planification du développement local.

Afin de remédier à cette sous-représentation des femmes dans les instances de gestion des affaires publiques le gouvernement du Togo a élaboré en 2011 une Politique Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PNEEG) dotée d'un plan d'action et d'un cadre institutionnel de mise en œuvre. La vision de ce PNEEG est de « Faire du Togo un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ». Cette Politique Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre a été révisé en 2019 et une Stratégie Nationale d'Equité et d'Egalité de genre (SNEEG) a été élaborée afin de prendre en compte d'autres difficultés telles que la faiblesse des ressources et budgets alloués au département chargé de la promotion de la femme et des questions de genre et les blocages socioculturels



Nom du programme	Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)
Sous mandat de	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne (UE)
Organisation de mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'intervention	Togo, zones d'intervention : Tchaoudjo1, Ogou1, Zio1, Tone1, Kozah1, Kloto1, Oti1, Bassar1, Binah1, Sotouboua1, Tchamba1, Amou1 et Yoto1
Partenaires (politique et de mise en œuvre)	Ministère de l'Administration Territoriale, de Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT)
Durée	11.2016 – 01.2022
Volume financier	28.214.696 EUR

conférant à la femme un statut dévalorisé. Pour combattre ces difficultés, le document inclut aussi un cadre logique actualisé avec des résultats visés à l'horizon 2028 ainsi qu'un nouveau plan d'action pour les années 2020-2024.

Objectifs et approche

La participation des femmes et des jeunes aux activités sociales, économiques et politiques étant un élément essentiel à la bonne gouvernance, le ProDeGoL vise à promouvoir leur participation accrue à la gestion des affaires publiques et politiques locales en adoptant une approche transversale. L'équité et l'égalité du genre est de ce fait prise en compte dans toutes les activités concernant l'appui à la promotion de la participation citoyenne considérée comme garante d'une gouvernance locale inclusive et représentative, à la définition des politiques publiques et du développement local, et ce dans une très large variété de domaines telles que la gestion des services de l'état civil, la planification du développement, la mobilisation des finances locales et le développement organisationnel.

Outre cette approche transversale, le programme apporte un appui à des groupes cibles pouvant avoir un effet multiplicateur sur les femmes au sein d'une commune ou d'une région (tels que des femmes leaders et des membres des associations et réseaux de femmes), afin d'informer, de sensibiliser, et de renforcer les capacités de la population des communes d'interventions sur ce qu'est la gouvernance locale, les possibilités qui existent pour participer aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques et l'importance qu'il y a à prendre en compte les besoins des femmes dans le développement local. L'appui apporté à la mise en place des bureaux du citoyen dans les communes où le programme intervient et à l'institutionnalisation de cet organe dans la loi de décentralisation illustre par exemple les appuis apportés pour offrir aux citoyennes et citoyens du Togo de meilleures possibilités d'accès aux processus de développement

Le ProDeGoL appuie également ses partenaires dans l'application du quota de 30% de femmes au sein des services administratifs.

Résultats obtenus

- **10 des 13 communes où le programme intervient disposent de plans de développement communaux (PDC)** établis de façon consultative et suivant des processus de planification communale sensibles au genre assurant ainsi la prise en compte systématique des besoins des femmes.
- **Les capacités des cadres des 13 communes** dans lesquelles le programme intervient à élaborer des budgets communaux sensibles au genre et prenant en compte la protection sociale et l'amélioration des services communaux particulièrement importants pour les femmes (tels que l'élaboration des plans de développement sensibles au genre, les stratégies pour une participation des femmes dans la gouvernance publique) ont été renforcées.
- **La représentation des femmes** au sein des cadres de concertation communaux dont la mise en place a été appuyée par le programme est passé en 2019 de 15% à 23%.



Akoua Enyonam Odile Outcha, coordinatrice suivi et évaluation à Atakpamé, présente un ouvrage sur la décentralisation et liberté locale aux populations. © GIZ

- **Les capacités de plus d'un millier de femmes (1167) dans six communes partenaires ont été renforcées** afin de leur permettre de jouer un rôle actif et démultiplicateur dans l'exercice du contrôle citoyen de l'action publique.
- **Les femmes de la commune de Tône1** profitent désormais d'une plateforme des femmes pour le contrôle citoyen sur l'action publique.
- **Un réseau préfectoral de femmes** dédié au renforcement de leurs contributions à la gouvernance locale, la promotion du leadership féminin, la participation citoyenne et le développement communal a été initié suite à une formation de 60 femmes leaders et conseillères municipales de la commune de Kloto1.

Impacts attendus à l'horizon 2022

- **Un guide d'implication des femmes au développement et à la gouvernance locale** est mis à la disposition des 117 communes du Togo pour mieux orienter leur stratégie de participation de la femme à la gouvernance locale.
- **Les femmes leaders des communes d'intervention** du ProDeGoL sont renforcées à travers les formations et les sensibilisations radiophoniques leur permettant une meilleure implication dans les actions de développement de la commune et surtout la prise en compte des préoccupations des femmes dans tous les processus.

Publié par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège social : Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)
GIZ/ProDeGoL
27, Rue des Rossignols
Kodjoviakopé, BP 1510 Lomé Togo
prodeg@giz.de
+228 22 21 00 55 / +228 22 21 84
<https://www.giz.de/de/weltweit/15006.html>

Responsable : Dr. Omnia Aboukorah-Voigt, omnia.aboukorah-voigt@giz.de

Auteur : Ayelevi Adjo Nubukpo / Carina Kern

Design/Layout GIZ

Photo crédits GIZ/ProDeGoL

Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) est mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par la GIZ (la coopération technique allemande).

La GIZ est responsable du contenu de cette présentation.

Date Octobre 2020, Lomé